

Sécurisation du refuge de Plan Glacier

A 2 680 m d'altitude, le refuge de Plan Glacier est situé sur les itinéraires des promenades ou courses en direction des balcons du col de Tricot, des dômes de Miage, du refuge Durier ou encore de l'aiguille de Bionnassay.

Ce refuge, construit par les guides de Saint-Gervais, fait désormais l'objet d'une convention avec la Commune. Celle-ci assure désormais les investissements et l'association gestionnaire se charge du fonctionnement et du gardiennage du refuge.

C'est dans ce cadre que des travaux de sécurisation et de consolidation ont débuté fin mai pour un montant de 116 800 €. La charpente a été rehaussée et prolongée de façon à venir couvrir une partie de la terrasse, offrant ainsi une protection supplémentaire. Une protection doublée par la pose de filets dans les couloirs où les chutes de



pierres sont fréquentes. Les tôles de la couverture du toit sont également plus épaisses. La terrasse a été entièrement refaite en mélèze, la partie avant a été renforcée et les poteaux reposent sur une structure métallique en appui sur des soubassements en béton armé.

Outre cet important volet sécurité, le confort général du refuge se trouve amélioré. La légère surélévation du toit donne plus d'aise au couchage du gardien. L'allongement de la terrasse et du refuge ont permis d'agrandir la cuisine et de restructurer l'intérieur. Désormais on trouve intégrés au refuge, une douche qui n'existait pas avant, un lavabo, des toilettes et un urinoir, autre façon d'économiser l'eau. Une fosse septique a par ailleurs été installée. La capacité de la réserve d'eau a été doublée, passant de 1 000 à 2 000 litres.

Ainsi, l'ensemble du confort et de l'accueil des refuges de Saint-Gervais se poursuit soit par rénovations, reconstructions ou travaux d'amélioration. Cette politique active en faveur des refuges, soutenue par l'obtention de subventions, montre la conscience de l'équipe municipale de l'importance touristique et environnementale de ces équipements d'accueil et de secours. C'est aussi la valorisation et la modernisation d'un patrimoine éminent de notre histoire de montagnards.

Le financement a été assuré par une subvention de 50% dans le cadre du plan Etat-Région à laquelle s'est ajoutée celle de 10% du Conseil général, le solde étant à la charge de la commune.

Travaux à l'Abri Vallot

Depuis juin des travaux de rénovation de l'Abri Vallot ont été engagés par le CAF pour un montant de 400 000 €. Ils sont achevés depuis peu. Cet abri de détresse, trop souvent pris pour un refuge d'étape par de nombreux alpinistes peu respectueux, constitue un équipement indispensable pour la sécurité des alpinistes. Après la mise en service en 2005 du nouveau refuge de Tête Rousse, la « voie royale » d'accès au Mont-Blanc est équipée de refuges et abris de qualité. Ce résultat est à mettre au crédit du CAF. Il reste à remplacer le refuge du Goûter dont le projet est très avancé et dont la construction devrait être achevée à l'horizon de 2008 - 2009.



Tribune libre



Comment faire que la course du Mont-Blanc ne devienne pas une simple promenade – c'était le sujet abordé au cours de la tribune libre organisée le 23 septembre au cours de laquelle tous ceux qui se sont sentis concernés ont pu s'exprimer

La montagne à l'état pur, de la parole aux actes

A Saint-Gervais, on préfère la tonte naturelle des alpages à l'emploi de débroussaillants chimiques.

En 2005 une expérimentation de reconquête et d'amélioration des espaces pastoraux grâce à la « force de tonte » animale des ovins a été conduite à Saint-Gervais, sur les secteurs de la Grand Montaz et du Mont Joly.

L'expérience fut probante. C'est ainsi qu'en 2006 elle a été reconduite et étendue au secteur de la Charme au Prarion.

La technique utilisée repose sur la mise en place d'un troupeau ovin-caprin gardé en permanence par un berger qualifié aidé de ses chiens de conduite.

Le troupeau et ses chiens de garde sont rentrés tous les soirs en parcs de nuit dans des secteurs embroussaillés. Chaque jour, le troupeau intervient sur des zones bien définies en début de saison par tous les acteurs et utilisateurs de la montagne : exploitants des lieux, propriétaires des terrains privés, agriculteurs locaux, éleveurs transhumants, DDAF, chambre d'agriculture, société d'économie alpestre, société des remontées mécaniques, chasseurs, élus de la Commission agricole du conseil municipal, services techniques de la Commune.

L'efficacité des troupeaux ovins-caprins est remarquable sur le contrôle de la végétation ligneuse :
- Les jeunes ligneux sont piétinés ou arrachés ;
- l'avancée des lisières est alors contrôlée et stoppée.

- Les ligneux établis sont affaiblis par écorçage jusqu'à 1,20 mètre pour les brebis et 1,50 mètre pour les chèvres et les landes basses sont broutées et piétinées par les troupeaux.

Dans le même temps, la répartition uniforme de la matière organique assure une amélioration rapide de la qualité fourragère des pelouses.

La méthode développée permet de distinguer deux zones d'actions :

- la zone de reconquête pastorale (ZRP) : ce sont les parcs de nuit d'une surface d'environ 3000 m², qui sont déplacés tous les deux jours.
- la zone d'amélioration pastorale (ZAP) : elle correspond aux espaces où le troupeau est conduit de jour par le berger permanent.